

Sommaire

Tatou compris : 700€ de bonus pour tous !	1
Activité d'Orange au 4ème trimestre : un rapport en trompe l'œil	1
Centralisation de l'outillage	2
La charge de travail chez OFS ? Inconnue	2
Restauration : le CSE demande l'accès aux cantines Orange	3
La Direction vient sans ses dossiers au CSE	3

Tatou compris : 700€ de bonus pour tous !



Avec votre CSE OFS, géré par vos élus CFE-CGC

Vos élus CFE-CGC ont voté l'attribution de 700€ supplémentaires pour tous les ayants droits d'OFS, résultat de la bonne gestion du CSE OFS qui n'est pas plus riche que les autres. La somme versée par l'entreprise est un montant fixe par salarié quelle que soit sa classification. En revanche et contrairement à d'autres CSEs, celui d'OFS n'emploie aucun salarié. Les dossiers sont validés par les élus CFE-CGC. Les frais de fonctionnement inférieurs à 0.5% sont donc extrêmement faibles, De plus, dans sa gestion d'un CSE, la

CFE-CGC choisi l'individualisation des prestations. Elle ne subventionne pas de prestations collectives comme des voyages de groupe qui ne profitent qu'à quelques-uns. Chacun se voit attribuer une somme selon sa classification et son quotient familial qu'il peut dépenser à sa guise, dans le respect des règles URSSAF. Vous avez reçu récemment un bilan de vos prestations pour 2022 qui récapitule—l'ensemble des sommes reçues du CSE, et notamment la subvention pour les tickets restaurant. Certains salariés bénéficient également de subvention pour les vacances enfants, ou dans le cadre de handicap. Au total, des sommes conséquentes représentant une augmentation du pouvoir d'achat non négligeable, comparées aux augmentations salariales Et de plus, *non soumises aux charges sociales et non imposables*.

OFS - CSE des 28, 29 et 30 mars 2023

Certains peuvent regretter les colonies de vacances avec leurs immobilisations coûteuses ou les vacances sur la mer Noire entre collègues, ou encore la restauration subventionnée à la cantine. Mais les aspirations des salariés ont changé, il est devenu impérieux de s'adapter à leurs souhaits ne faisant preuve de réalisme de pragmatisme économique.

- ► <u>La résolution votée par vos élus</u>
- ► *Le rapport de commission des marchés

Activité d'Orange au 4ème trimestre : un rapport en trompe l'œil

Concernant l'activité d'Orange au 4ème trimestre 2022, la Direction a présenté un rapport mitigé. Année qui s'est terminée en demi-teinte avec un maintien des prix, et une diminution des promotions agressives. Pour le mobile grand public, la croissance du marché est moins forte. La part de

marché de la fibre est de 35%, avec un tassement en fin d'année. Les ARPU mobile et Broadband continuent d'être en croissance.

Maison Protégée a été boostée en fin d'année, même si les objectifs n'ont pas été tenus, de même que pour la Banque.

l'essentiel du CSE Orange France Siège- 13/04/2023 - 1

Pour l'assurance, il y a moins de volume de terminaux, ce qui est vrai pour l'ensemble du marché mondial. Le solde est positif, grâce à un taux d'incident plus faible qu'auparavant.

Les interactions des clients sont stables au niveau digital et en retrait en boutique de 27% par rapport à 2019.

Orange confirme sa position de numéro 1 avec un NPS (Net Promoteur Score) de 28,3 avec un fort écart en sa faveur par rapport aux concurrents. Orange vise un NPS de 33 en 2023.

En 2022, il y a deux tendances positives pour le mobile porté par l'offre Open, et un rebond sur le broadband.

La Commission Projets, Economie des marchés a pointé que sur la partie mobile Grand Public, Orange a fait le choix inverse de ses concurrents qui ont baissé leurs tarifs.

Sur le marché Broadband, Orange termine l'année 2022 à la 3ème place malgré des sommes importantes investies dans la Fibre, les clients Cuivre Orange privilégiant les autres opérateurs. On peut craindre que le marché diminue et ne permettra pas d'endiguer l'érosion de nos revenus sur le cuivre.

La Direction exagère les performances du digital au point d'en oublier les performances en boutiques qui repartent à la hausse en 2022 (7,1 M d'actes ; +9% 22/21) et qu'elle n'évoque jamais. On constate que, les volumes progressent, notamment la part par vendeur. Or la Direction a communiqué sur des chiffres faux et inférieurs sur les chiffres de vente en boutique en 2022, impactant leur PVM. La stratégie de

transfert de l'activité des AD vers la GDT conduit à se priver d'expertises à la fois distinctes et complémentaires, et fragilise les personnels concernés.

Concernant les relais de croissance, Orange a dû verser 50M€ pour se séparer d'OCS, un montant égal à celui de la NAO...

Orange Bank vient de franchir 1 M€ de pertes cumulées et aucun partenaire ne semble intéressé par la reprise de cette banque.

Maison Protégée ne semble pas rencontrer le succès escompté.

Sur la partie RSE, toujours aucune donnée sur le sujet pour le 8ème trimestre consécutif malgré les demandes répétées de la Commission.

Analyse de la CFE-CGC

La présentation des résultats par la Direction pose problème. Voulant sans doute rassurer les actionnaires, elle masque la réalité des difficultés rencontrées par l'entreprise. Et quant à la politique de diversification à laquelle elle semble vouloir mettre fin se révèle être un échec, avec des répercussions importantes sur l'emploi de nos collègues. Pour exemples, le cas d'OB (OBS) et le transfert de salariés des boutiques vers la GDT. Ce sont hélas les prémices de réorganisations à venir.

- *Le rapport d'activité du T4 2022
 - ► *<u>Le rapport de la Commission</u>

Centralisation de l'outillage

La création de cette Direction a pour but de centraliser les moyens. La gestion du référencement commercial est actuellement assurée par deux équipes distinctes DCP au sein de DRSC. Le projet est de regrouper l'ensemble des équipes nationales au sein de la Direction de l'Outillage, avec la création d'un département en charge de la gestion du Run des référentiels et des habilitations :

- Maintien des activités à l'identique pour chacune des personnes
- Niveau dans l'organisation hiérarchique identique avant/après
- Aucun changement de site géographique
- 4 personnes de la DRSC changent de manager N+1

Ceci n'induit aucun impact sur les conditions de travail des salariés concernés.

*Le point d'étape

La charge de travail chez OFS ? Inconnue

La Direction a enfin lancé une projet pilote avec le cabinet <u>SILAMIR</u> qui s'est terminé le 13 février. 10 managers d'OFS ont pu bénéficier d'un accompagnement approfondi dont le but était de les sensibiliser à la charge de travail. Cette évaluation est une demande ancienne de la part de vos élus, d'autant que la question est posée lors des entretiens individuels. De façon étonnante, la Direction refuse de communiquer le nombre d'entretiens individuels réalisés et l'évaluation de la charge de travail chez OFS, mais seulement au niveau national.

Vos élus ont voté une résolution demandant que ces chiffres leur soient communiqués et la mise en place d'une commission de prévention des risques psychosociaux au sein de l'Instance. Elle aura pour rôle d'étudier ces risques dans tous les dossiers de réorganisation.

Analyse de la CFE-CGC

A quoi servent les entretiens individuels si les données concernant la charge de travail ne sont pas exploitées ? Notre

l'essentiel du CSE Orange France Siège- 13/04/2023 - 2

entreprise entre aujourd'hui dans une zone de tempête pour reprendre la métaphore de Madame Dulac dans son mot de départ, avec le développement massif du télétravail, la réorganisation des espaces de travail en flex, les départs en TPS, les premiers plans sociaux. Il y a urgence à prendre en compte la charge de travail avant d'avoir à mesurer l'augmentation de la souffrance au travail en train de s'accroître avec des équipes surchargées. La Direction doit être transparente et cesser de se réfugier derrière de pseudos

impossibilités techniques pour éviter de nous donner les chiffres qu'elle collecte et qui permettraient d'assurer votre défense!

- La résolution votée par vos élus
- *actions d'évaluation charge de travail
 - ► *Les chiffres du télétravail

Restauration : le CSE demande l'accès aux cantines Orange

Vos élus CFE-CGC ont voté une résolution pour attaquer l'entreprise en justice sur le sujet de la restauration. Entre les mois de juillet 2018 et juin 2019, l'examen des factures montre que les droits d'accès facturés par l'entreprise au CSE OFS ont été de 13,70€ TTC par repas ; et que le coût alimentaire à la charge du salarié s'élevait en moyenne à 3,98€ TTC ; soit un coût global moyen de 13,70€ + 3,98€ = 17,68€ TTC, comparé à la moyenne de 11€ pratiquée dans la restauration d'entreprise, ou un repas pris dans un restaurant de quartier, d'une valeur moyenne de 12 à 15€. Ces tarifs appliqués par la

Direction de l'UES ORANGE interdisent donc au CSEE OFS de permettre aux salariés de son périmètre de bénéficier de prestations de restauration dans des conditions régulières.

Le CSE OFS a donc décidé d'aller en justice pour contester la surévaluation de ces coûts qui dissuadent ses ayants-droits d'accéder aux restaurants Orange, même s'ils acceptent les tickets restaurant.

► La résolution votée par vos élus

La Direction vient sans ses dossiers au CSE

Vos élus ont demandé la tenue de CSEs extraordinaires concernant les trois dossiers suivants :

- L'ancrage territorial : réorganisation de la Direction Entreprises France (ATE)
- L'évolution du modèle organisationnel Finance et Performance (TOM)
- L'évolution du réseau de distribution physique : Impacts sur OFS

S'agissant de demandes de notre part, la Direction considère qu'elle n'a pas à fournir de documents ni à convoquer un expert qualifié pour présenter le dossier. Une attitude qui en dit

long sur la réalité du dialogue social chez OFS malgré les garanties données en janvier par Madame Gardès, DRH d'Orange France par intérim.

Ci-après, les résolutions votées par vos élus pour :

- Le projet ATE
- Le proiet TOM
- Evolution des boutiques

Les documents précédés d'un astérisque sont dans <u>Alfresco</u> dont l'accès est réservé à nos adhérents.

Vos représentants CFE-CGC Orange <u>Xavier Podevin</u> - secrétaire du CSE, <u>Laurence Cloix</u> - trésorière, <u>Michel Carlier</u> - secrétaire adjoint, <u>Chantal Pin</u> - trésorière adjointe, <u>Patricia Quédeville</u>- présidente commission Emploi, <u>Elisabeth Denys</u>- présidente commission Handicap, <u>Pascal Douchement</u>- président commission Restauration, <u>Cédric Depoutot</u>- président commission projets, <u>Hugues de Champs</u>- RS, Raphaël Mathon- DSCO

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?
Rejoignez-nous ! Pour adhérer c'est ici
Flashez ce code et adhérez à la



l'essentiel du CSE Orange France Siège- 13/04/2023 - 3